



Affaire Mila : la lycéenne a repris les cours ce lundi, annonce Gabriel Attal

Société

«Pour sa sécurité», le secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Education Nationale n'a pas souhaité communiquer «sur le lieu de sa scolarisation».



Par Le Parisien Le 10 février 2020 à 11h11

Mila, la lycéenne de l'Isère menacée pour avoir critiqué l'islam, a repris le chemin du lycée. « La jeune Mila est rescolarisée à partir d'aujourd'hui », a annoncé ce lundi matin sur LCI le secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Education nationale, Gabriel Attal.

« On lui a trouvé une solution, qui garantit sa sécurité, qui lui permet de continuer sa vie et d'être dans un cadre d'enseignement », a ajouté Gabriel Attal.

☐☐ @GabrielAttal sur la jeune #Mila :

"La jeune Mila est rescolarisée à partir d'aujourd'hui"

☐☐ @EliMartichoux #LaMatinaleLCI pic.twitter.com/RVpbvnNZ3h
— LCI (@LCI) February 10, 2020

Après la publication de sa vidéo controversée, suivie d'une vague de menaces de mort et de viol, la lycéenne n'avait pas réintégré son établissement de Villefontaine, où ses attaques ont provoqué l'indignation d'une partie des élèves. Elle se trouvait donc sans affectation scolaire.

Jeudi, le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer avait annoncé qu'une affectation lui avait été trouvée, sans donner plus d'éléments.

Une décision « partagée »

L'avocat de Mila, Richard Malka, avait précisé dans nos colonnes que la poursuite des études de sa cliente se ferait dans « un établissement », et non à domicile. « Pour sa sécurité, évidemment, on ne communique pas sur le lieu de sa scolarisation, a souligné [Gabriel Attal](#) ce lundi matin. Mais ça a été évidemment partagé avec elle, avec sa famille ».

LIRE AUSSI > [Affaire Mila : liberté de conscience, blasphème, injures...](#) Ce que dit la loi

La semaine dernière, la jeune fille avait assuré sur TMC ne « pas regretter » ses propos, revendiquant son « droit au blasphème ». Avant de préciser, sur le plateau de Quotidien : « Je m'excuse un petit peu pour les personnes que j'ai pu blesser, qui pratiquent leur religion en paix et je n'ai jamais voulu viser des êtres humains, j'ai voulu blasphémer, j'ai voulu parler d'une religion, dire ce que j'en pensais ».

Newsletter - L'essentiel de l'actu Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien Je M'inscris Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Le lendemain, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, avait indiqué que l'adolescente et sa famille étaient protégées par les forces de l'ordre, en raison des menaces de mort qui pèsent sur elles.

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)